



## RÈGLEMENT DU CONCOURS POÈME EN VIDÉO

Le concours POÈME EN VIDÉO est ouvert à tous les habitants des 23 communes du territoire de la 3CBO (que leur résidence soit principale ou saisonnière). Il est plus largement ouvert à tous les membres de l'association "Courtenay en poésie" même si certains parmi eux n'habitent pas sur le territoire mais y ont des attaches familiales, amicales, culturelles...etc.

L'adhésion à l'association Courtenay en poésie est rapide est gratuite.  
Il suffit de procéder en ligne sur le site officiel : [www.courtenay-en-poesie.fr](http://www.courtenay-en-poesie.fr)

Une fois votre demande d'adhésion renseignée, vous pouvez participer.

Comment participer au concours ?

Les cinq étapes :

1 - Choisir un poème en langue française.

Une anthologie en ligne peut vous aider à faire votre choix.

L'anthologie de poésie en ligne du Printemps des Poètes est intéressante.

Il en existe d'autres listées dans la rubrique RESSOURCES du site officiel :  
[www.courtenay-en-poesie.fr](http://www.courtenay-en-poesie.fr)

2 - Se préparer avant l'enregistrement de la vidéo : bien mémoriser le texte, s'entraîner devant vos proches, bien choisir sa caméra (téléphone, ordinateur, tablette...), faire plusieurs enregistrements et sélectionner le meilleur.

3 - Créer votre vidéo de récitation de poésie

4 - Télécharger votre vidéo sur YouTube en choisissant le paramètre de confidentialité : «non répertorié». Le paramètre «non répertorié» permet de regarder la vidéo uniquement si l'on dispose du lien associé.

5 Adressez le lien URL Youtube de votre vidéo à l'adresse suivante :

[courtenay.en.poesie@gmail.com](mailto:courtenay.en.poesie@gmail.com)

Dans le titre/objet, mentionnez "Concours Poème en Vidéo" et dans le corps du courriel vos coordonnées complètes avec numéro de téléphone et adresse e-mail. N'oubliez pas d'indiquer le nom et l'auteur avec le lien URL du poème pour nous permettre de le retrouver plus facilement en ligne et de vérifier que la version est bien conforme à l'originale.

Remarque : à ce jour seuls les poèmes édités en langue française et dont les auteurs sont unanimement connus et référencés comme poètes, et dont il existe de très nombreuses versions offertes à la lecture en ligne, sont éligibles. Ceci afin de faciliter l'organisation du concours et le travail du jury.

Date de clôture des candidatures, au plus tard le 28 octobre à minuit, l'horodatage de l'e-mail faisant foi.

\*Formats vidéo compatibles avec Youtube :

.MOV  
.MPEG4  
.MP4  
.AVI  
.WMV  
.MPEGPS  
.FLV  
3GPP  
WebM  
DNxHR  
ProRes  
CineForm  
HEVC (h265)

**IMPORTANT**

N'oubliez pas de renseigner le formulaire d'autorisation de diffusion. Ce document au format PDF intitulé "Autorisation d'exploitation du droit à l'image concours vidéo") est téléchargeable dans la rubrique PRIX ET CONCOURS du site officiel : [www.courtenay-en-poesie.fr](http://www.courtenay-en-poesie.fr)

Vous voilà fin prêt(e). Vous pouvez désormais donner libre cours à votre imagination. Tout est possible d'un point de vue créatif, à partir du moment où le poème, en prose ou en vers, est récité par vous-même, y compris si vous n'apparaissez pas à l'image.

## IDÉES DE MISE EN SCÈNE POUR RÉUSSIR VOTRE VIDÉO :

- Filmez-vous en plan rapproché récitant votre poème devant un fond uni. Le plan rapproché cadre le personnage à partir de la ceinture. Il isole le sujet, ici le récitant.
- Filmez-vous en gros plan récitant votre poème dans la nature.
- Récitez votre poème en voix off sur une image fixe ou mobile (vous devez détenir les droits de cette ou ces images)

NB : Si une musique de fond accompagne votre vidéo, même à faible volume, assurez-vous de détenir les droits de cette musique. Vous devrez en fournir la preuve, sans quoi votre création ne sera pas éligible.

Durée de la vidéo : entre 1 et 3 minutes.

Une seule vidéo par participant, deux si vous participez aussi à une vidéo collective.

Les participants autorisent l'organisateur à exposer leurs vidéos sur le site Web de l'association Courtenay en poésie et sur les réseaux sociaux et notamment leur chaîne Youtube.

Organisme responsable :

Courtenay en Poésie  
14 rue Nationale  
45320 Courtenay

Téléphone : 06 77 06 81 38

e-mail : courtenay.en.poesie@gmail.com

Jury :

Un jury de trois (3) membres est désigné annuellement par le bureau de l'association Courtenay en poésie.

La décision est sans appel.

## QUELQUES SOURCES D'INSPIRATION POUR VOUS AIDER À CONCOURIR :

Visionnez des vidéos de récitation de poésie sur Youtube, Vimeo, et sur vos réseaux préférés. Il y en a beaucoup et elles vous aideront. Il y a aussi le Poématon...si vous avez la chance d'en croiser un..., et de nombreux concours de récitation de poésie

dont "Les voix de la poésie". Il y a aussi des tutoriels pour savoir comment obtenir la meilleure qualité possible de l'image et du son.

(\*)Liste des Communes de la 3CBO

Bazoches-sur-le-Betz  
Chantecoq  
Château-Renard  
Chuelles  
Courtemaux  
Courtenay  
Douchy-Montcorbon  
Ervauville  
Foucherolles  
Gy-les-Nonains  
La Chapelle-St-Sépulcre  
La Selle-en-Hermoy  
La Selle-sur-le-Bied  
Louzouer  
Melleroy  
Mérinville  
Pers-en-Gâtinais  
St-Firmin-des-Bois  
St-Germain-des-Prés  
St-Hilaire-les-Andréis  
St-Loup-d'Ordon  
Thorailles  
Triguères

à bientôt...

L'équipe du Concours Poème en Vidéo

Courtenay en Poésie  
14 rue Nationale  
45320 Courtenay

Téléphone : 06 77 06 81 38  
e-mail : courtenay.en.poesie@gmail.com